

BSV n°24 – 14 novembre 2019

## À RETENIR CETTE SEMAINE

**POMMIER .....p2**

**Tavelure** : broyage des feuilles

**POMMIER-POIRIER .....p2**

**Carpocapse** : retrait des bandes pièges

**Tigre du poirier** : premier signalement

**TOUS FRUITIERS .....p4**

Prophylaxie lors de la taille



## POMMIER

### 1 Tavelure

#### a. La prophylaxie

La prophylaxie consiste à réduire l'inoculum de la maladie pour le printemps prochain en agissant sur les feuilles qui servent de support au champignon en hiver. Ces méthodes, à mettre en place en automne ou début d'hiver, permettent de réduire la quantité de spores projetables au printemps et diminuent ainsi le risque.

Il s'agit de broyer finement les feuilles après les avoir andainées, en condition sèche pour une meilleure efficacité, ce qui accélère la décomposition des feuilles. Ramasser ou aspirer les feuilles de la parcelle est encore plus efficace mais complexe. Une application d'urée pendant la chute des feuilles permet d'accélérer la décomposition de ces dernières.

Dans les parcelles avec une structure paragrêle, éviter d'enfermer des feuilles lors du pliage des filets, source d'inoculum au printemps suivant.

La méthode est moins efficace sur poirier car la forme hivernale de la tavelure se conserve également sur les chancres des rameaux.



## POMMIER - POIRIER

### 1 Carpocapse des pommes

#### a. La prophylaxie

Il s'agit d'éliminer les foyers afin de limiter l'inoculum qui sera le point de départ de la contamination du printemps :

- Ramasser ou broyer les fruits piqués
- Eviter une présence trop longue des palox en bois dans la parcelle car ils sont des refuges pour le carpocapse
- Favoriser les auxiliaires par la plantation de haies, de bandes fleuries et de nichoirs pour les prédateurs (oiseaux, auxiliaires, chauves-souris...)
- Poser les bandes-pièges à partir de fin juin

#### b. Les bandes-pièges

Les dernières larves sont descendues hiverner dans le sol ou sur les troncs pour y passer l'hiver. Les bandes-pièges posées en juillet permettent d'évaluer le potentiel de larves qui donneront des papillons au printemps prochain. Actuellement, les bandes-pièges peuvent être retirées et éliminées. La présence d'au moins une larve par bande-piège indique une population potentiellement élevée pour le printemps prochain. Il s'agit d'une méthode de lutte lorsque les bandes-pièges sont posées en grand nombre. De plus, il s'agit d'une méthode d'évaluation de la pression notamment dans les zones confusées où le piégeage sexuel est peu efficace pour évaluer la population. Dans ce cas, il est conseillé de poser 30 bandes-pièges à l'Ha.



*Larves de carpocapse des pommes dans le carton ondulé à l'automne.*

## **2 Tigre du poirier**

### **a. Observations**

Des foyers de tigre du poirier ont été observés sur plusieurs vergers dans le sud du Haut-Rhin et en Centre Alsace au cours du mois de septembre. Ce ravageur a été signalé pour la première fois en 2018 par des associations d'arboriculteurs. Cet insecte fait partie de la famille des punaises. Ils se nourrissent de la sève et sécrètent du miellat. Ces piqûres sur feuilles entraînent leur décoloration, leur dessèchement et leur chute. Le miellat entraîne ensuite le développement de fumagine. Un temps chaud et sec favorise l'activité des tigres. Les symptômes sur feuilles peuvent être confondus avec une carence ou une attaque d'acariens. La présence des individus et de leurs excréments noirs sur la face inférieure des feuilles permet de confirmer le diagnostic. Ce tigre est principalement observé sur les pommiers et les poiriers. Il existe d'autres espèces de tigres présentes sur platane, rhododendron ou amandier.



*Décoloration du feuillage (à gauche) et présence d'excréments sous la feuille (à droite)*



*Tigre adulte, environ 5 mm*

### **b. Analyse de risque**

Il s'agit d'un ravageur secondaire dont l'activité se déroule entre mai et septembre. La surveillance sera renforcée en 2020 afin de déterminer les premiers foyers et l'évolution du ravageur sur le territoire. La lutte consiste à favoriser les punaises prédatrices de type Mirides ou Anthocorides.



## **TOUS FRUITIERS**

### **1 Prophylaxie**

La prophylaxie consiste à réduire l'inoculum des maladies et des ravageurs en éliminant les foyers. Elle est indispensable tout au long de l'année et est un élément clé de la protection intégrée. La période de taille est propice à la mise en place de ces pratiques :

- Pratiquer une taille aérée pour faciliter la circulation de l'air et éviter des micro-climats humides
- Eviter les grosses plaies de taille, portes d'entrées des champignons et des bactéries
- Désinfecter le matériel de coupe entre les parcelles
- Eliminer ou broyer les feuilles atteintes par la tavelure
- Eliminer les fruits non récoltés, source de larves ou de champignons comme la moniliose
- Eliminer les rameaux dépérissants ou malades atteints notamment par la moniliose, l'oïdium ou une bactériose
- Eliminer les arbres dépérissants ou fortement atteints par les insectes xylophages (scolytes, cossus, sésie...) ou les cochenilles
- Brosser les troncs atteints par l'encroûtement des cochenilles
- Surveiller l'activité des campagnols des champs par la présence de crottes à l'entrée des galeries
- Surveiller l'activité des campagnols terrestres par la présence de tumuli frais



*Encroûtements de cochenilles sur un tronc*



*Galleries de scolytes dans un tronc*



*Crottes à l'entrée d'une galerie, indices de l'activité du campagnol des champs*



*contamination au printemps suivant*

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est et de la DRAAF :

<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

<http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/Surveillance-des-organismes>



**ÉDITÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE GRAND EST, SUR LA BASE DES OBSERVATIONS RÉALISÉES PAR LES PARTENAIRES DU RÉSEAU ARBORICULTURE :**

La Chambre d'Agriculture d'Alsace, le Comptoir Agricole, la FREDON Grand Est, les Producteurs.

**Rédaction :** Stéphanie FREY, FREDON Grand Est et Marie-Laure SCHNELL, Chambre d'Agriculture d'Alsace

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV

**Crédits photos :** FREDON Grand Est et Chambre d'Agriculture Alsace

**Coordination et renseignements :**

Claire COLLOT, Tél. : 03 83 96 85 02. Courriel : [claire.collot@grandest.chambagri.fr](mailto:claire.collot@grandest.chambagri.fr)

**Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, abonnez-vous ici :**

<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal/abonnez-vous-gratuitement-a-nos-bsv/>

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture et le ministère chargé de l'Environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du Plan ÉCOPHYTO II.